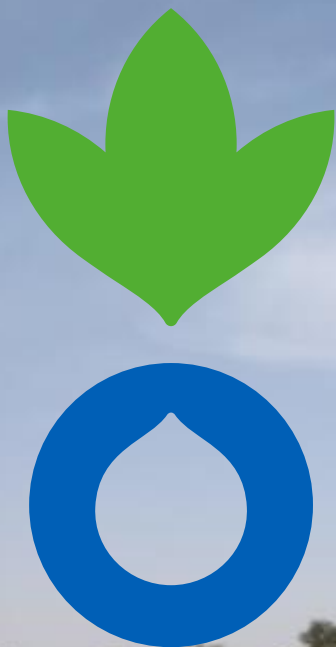
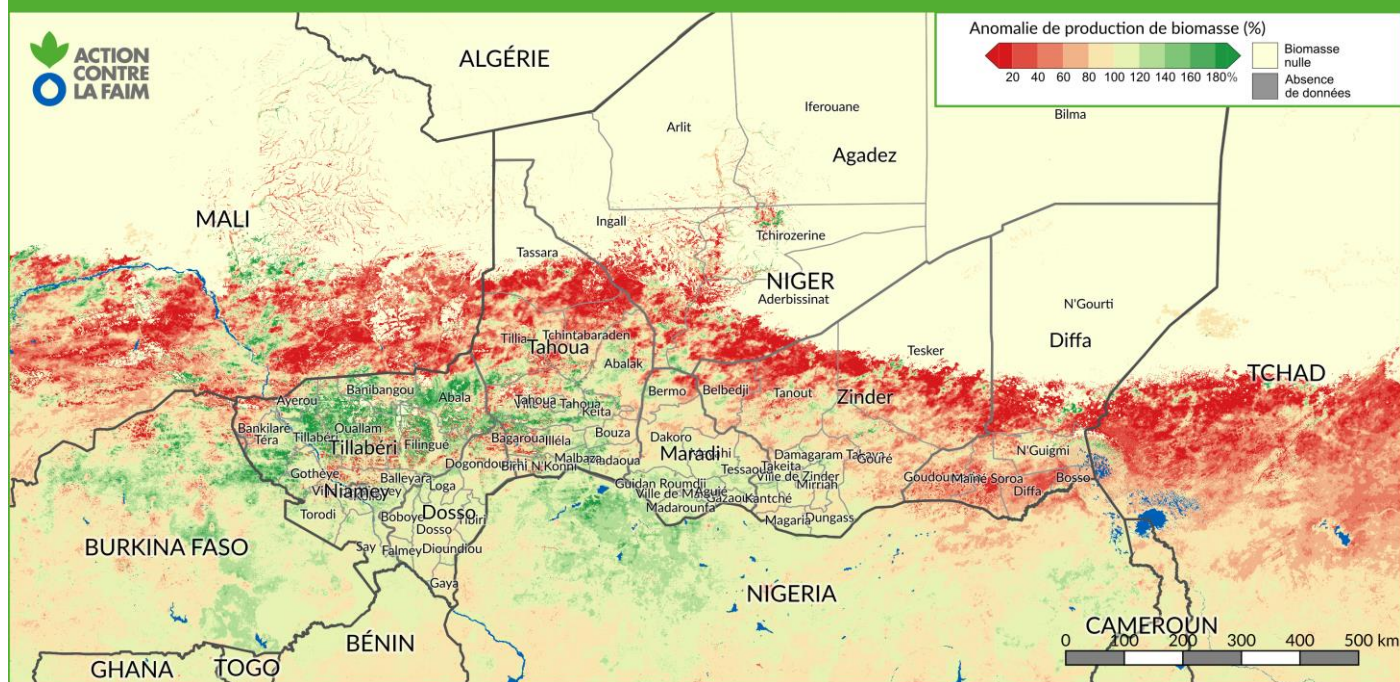




PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2027

NIGER

CARTE 1 : ANOMALIE EN POURCENT DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2026



FAITS SAILLANTS

- Déficit généralisé de production de biomasse à la suite d'une pluviométrie irrégulière sur le Niger
- Situation particulièrement préoccupante dans plusieurs zones pastorales, en particulier à Diffa
- Risque élevé de soudure pastorale précoce en 2027
- Transhumance précoce observée dans les zones déficitaires
- Contexte sécuritaire persistant limitant l'accès aux ressources dans les zones de bonne production

INTRODUCTION

Ce rapport présente une évaluation de la production de biomasse au Niger à l'issue de l'hivernage 2026. L'analyse est centrée sur les zones pastorales et agropastorales et dresse un bilan de la disponibilité des ressources fourragères, mettant en évidence les principales tendances observées ainsi que les disparités spatiales de la production de biomasse.

L'hivernage 2026 au Niger s'est déroulé dans un contexte marqué par une irrégularité prononcée des précipitations, des déficits pluviométriques localisés et de longues séquences sèches. Malgré une production de biomasse globalement proche de la moyenne nationale, ces conditions ont affecté la régénération du couvert végétal et engendré d'importants déficits de production dans plusieurs zones du pays, notamment dans les régions de Diffa, Agadez, Zinder Tahoua, la zone pastorale de Maradi et certaines parties de Tillabéry.

Les déficits de production de biomasse observés au cours de l'hivernage 2026 laissent présager une

soudure pastorale précoce en 2027 et potentiellement sévère dans plusieurs zones du Niger. L'épuisement rapide des ressources fourragères pourrait entraîner des mouvements de transhumance anticipés, une dégradation de l'état corporel du bétail, une hausse de la dépendance aux aliments de complément ainsi qu'une pression accrue sur les ressources pastorales. Cette situation pourrait affecter les revenus des ménages pastoraux et accroître les tensions liées à l'accès aux pâturages et aux points d'eau.

L'insécurité persistante dans les zones pastorales du Liptako-Gourma, du bassin du Lac Tchad et de certaines régions frontalières, limite la mobilité des éleveurs et l'accès aux ressources, réduisant les possibilités de transhumance. Dans un contexte de déficits fourragers localisés, cette situation risque d'accentuer la pression sur les pâturages accessibles et de renforcer les tensions autour de l'accès aux ressources lors de la prochaine soudure pastorale.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

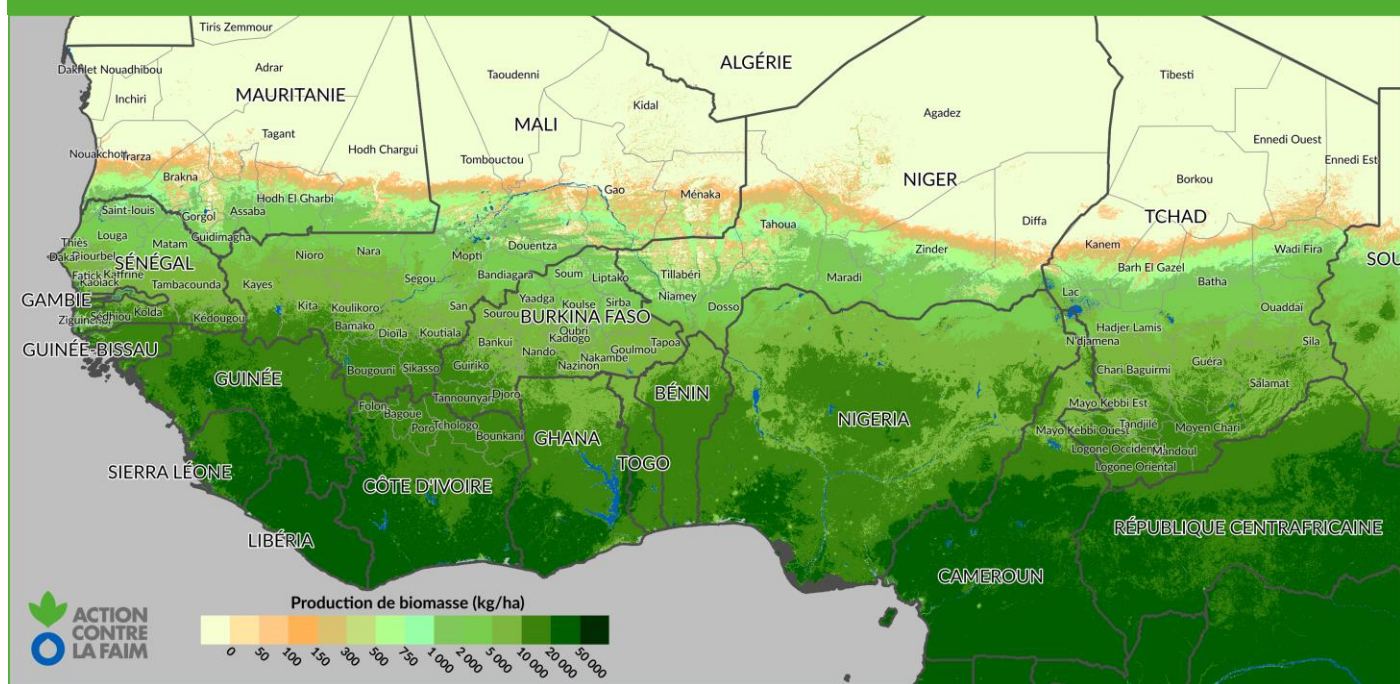
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogrammes de matière sèche par hectare (kg/ha). Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen Copernicus Land Monitoring Service CLMS.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil **BioGenerator** développé par Action contre la Faim (ACF) permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale de 300 m correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2026



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur généré par l'outil BioGenerator est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance végétale :

- Production annuelle kg/ha

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1999 afin d'en faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %
- Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (*Vulnerability Index*), est calculé de manière réursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- Indice de vulnérabilité VI

Les indicateurs sont visualisables et téléchargeables aux liens suivants :

- geosahel.info
- data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

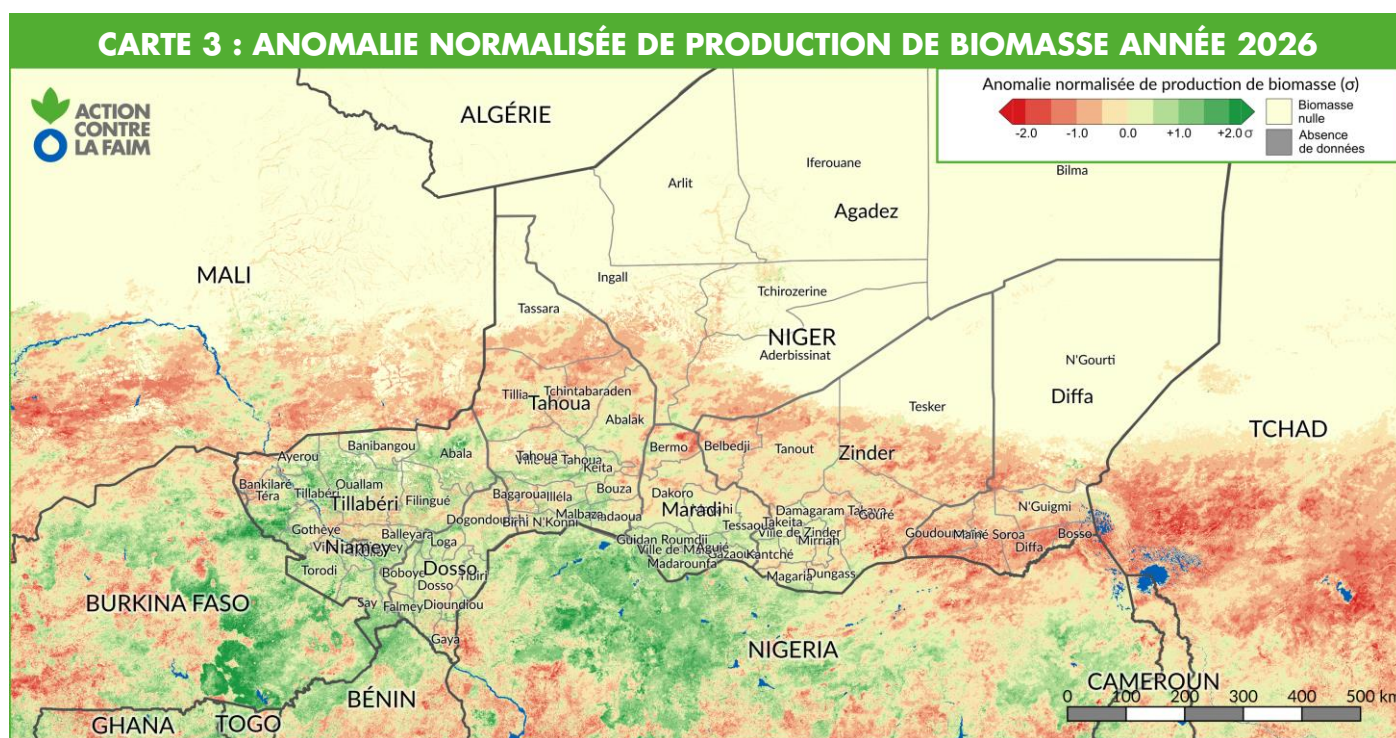
La carte 1 présente l'anomalie de production de biomasse à l'issue de la saison de croissance 2026 au Niger, exprimée en pourcentage par rapport à la moyenne et reflétant les écarts absolus de biomasse produite. En complément, la carte 3 illustre cette anomalie sous forme d'écart-type à la moyenne (anomalie normalisée), mettant en évidence les variations relatives de la production de biomasse

En pourcentage par rapport à la moyenne (carte 2), la production de biomasse au Niger en 2026 apparaît globalement déficitaire. Cette situation se traduit par des niveaux de production inférieurs à la moyenne dans l'ensemble de la bande pastorale, notamment au nord des régions de Tahoua, Maradi et Zinder, la zone pastorale d'Agadez ainsi que l'ensemble de la région de Diffa.

Les zones agropastorales, qui s'étend sur l'ensemble de la bande sud du pays ont également enregistré une production de biomasse en 2026 globalement inférieure à la moyenne.

Toutefois, des poches de production excédentaire sont observées dans certaines zones pastorales et agropastorales, notamment dans les régions de Tillabéri (Ayorou, Banibangou, Abala, Torodi et Say), Dosso (Boboye, Falmey et Loga), Tahoua (Malbaza et Keita) et Maradi (Guidan Roumdji et Madarounfa), où la production de biomasse est positive comparée à la moyenne de référence.

En somme, la production de biomasse en 2026 affiche un déficit marqué sur la majeure partie des zones pastorales et agropastorales du Niger, traduisant une situation globalement défavorable des ressources fourragères.



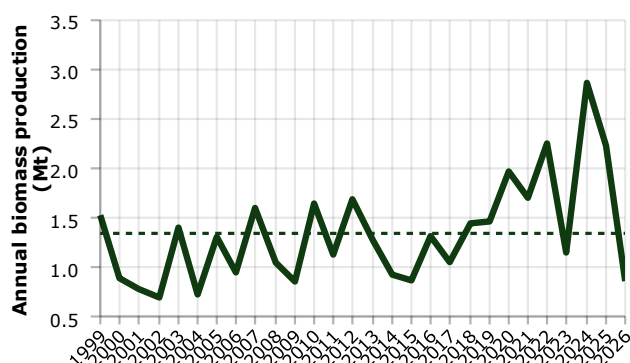
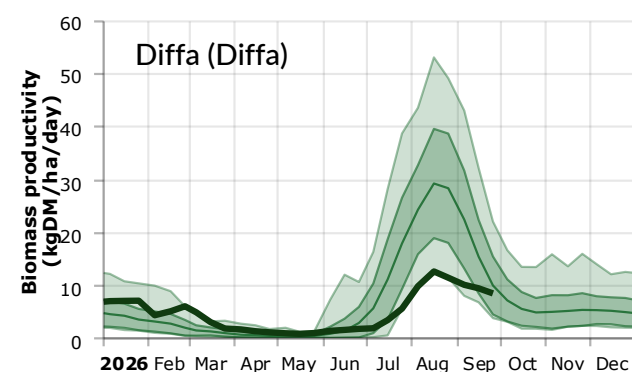
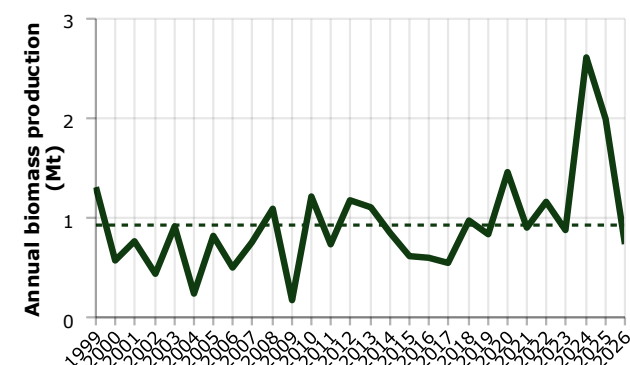
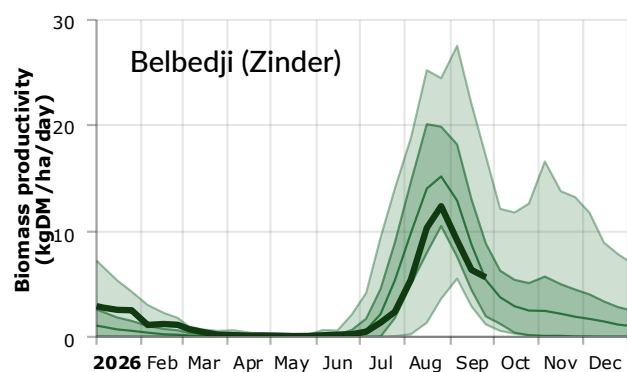
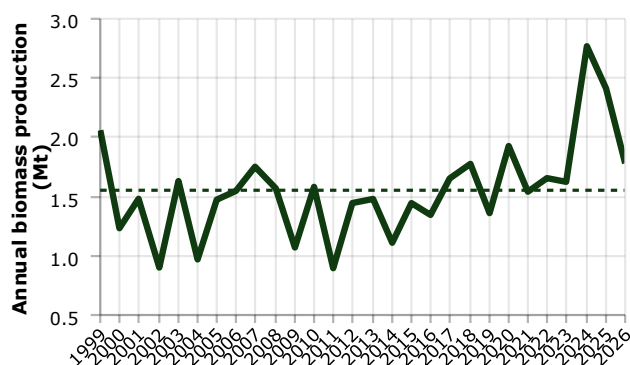
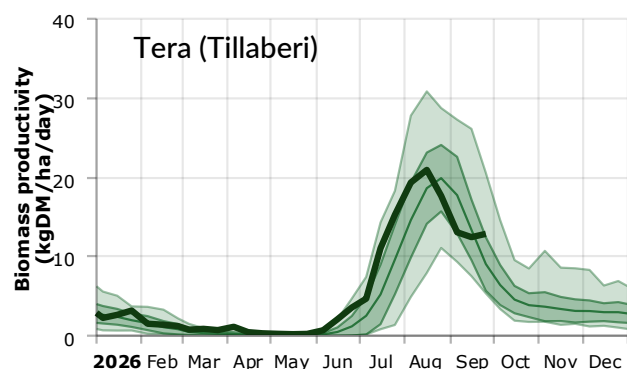
VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

Les graphiques ci-dessous illustrent les dynamiques saisonnières et annuelles de la production de biomasse dans trois départements représentatifs : Diffa (zone pastorale), Belbédji (zone à dominante pastorale) et Téra (zone agropastorale), reflétant respectivement les contextes des régions de Diffa, Zinder et Tillabéri.

Les courbes saisonnières illustrent la dynamique de production instantanée de biomasse au cours de la campagne. Elles permettent de comparer le niveau de production en 2026 (trait épais) à la moyenne historique (trait vert fin), à sa variabilité ($\pm$ écart-

type), ainsi qu'aux valeurs extrêmes (minimum et maximum) observées sur la période 1999-2026.

Les départements à dominante pastorale de Diffa et de Belbédji enregistrent une production saisonnière de biomasse inférieure à la normale. À Diffa, le niveau observé en 2026 est le plus faible depuis 2015, soit depuis près d'une décennie, tandis qu'à Belbédji, il constitue le niveau le plus bas enregistré depuis 2018. En revanche, dans le département agropastoral de Téra, la production demeure supérieure à la moyenne historique, bien qu'elle soit en retrait par rapport aux deux dernières campagnes.

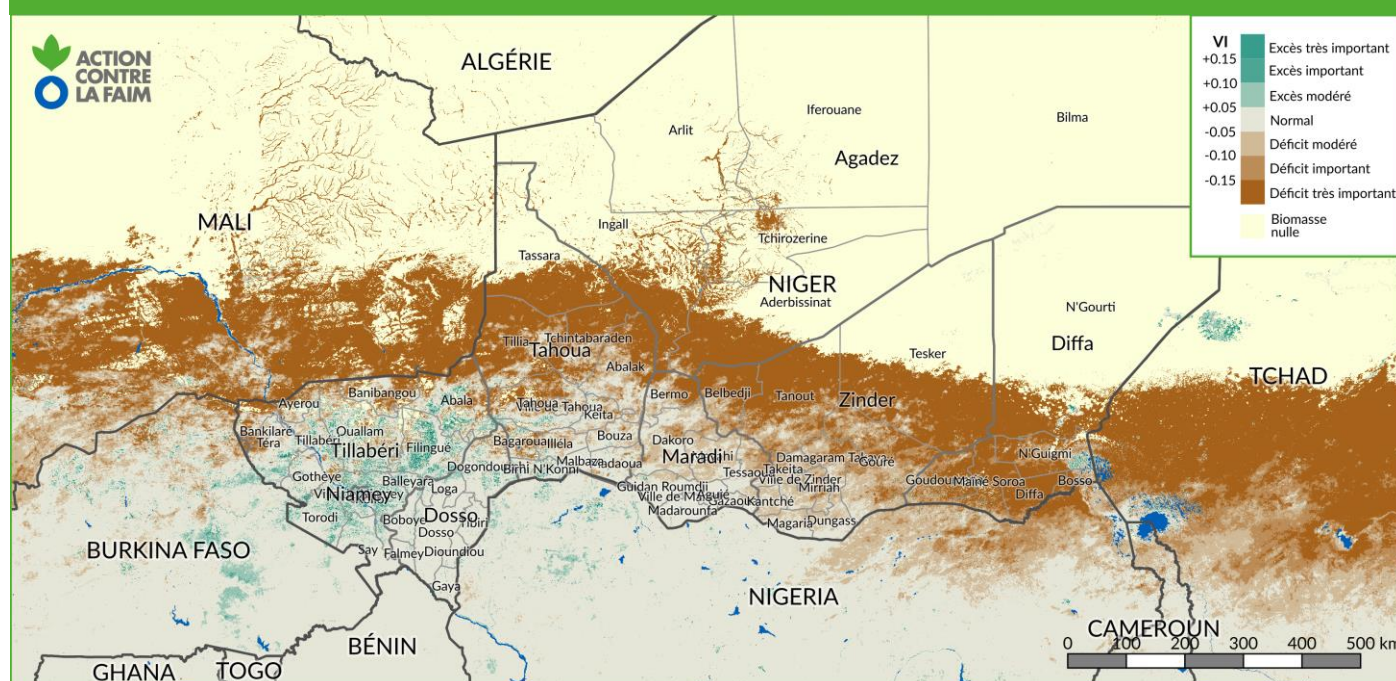


COMPARAISON DE 2026 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

L'indice de vulnérabilité (VI) est un indicateur récurrent pondéré qui intègre les anomalies de production des années antérieures en accordant une importance croissante aux années les plus récentes. Dans ce calcul, 50 % de l'indice repose sur l'année en cours 2026 ; 25 % sur 2025 ; 12,5 % sur 2024, et ainsi de suite. L'inclusion de plusieurs années permet d'identifier les zones pastorales soumises à des déficits fourragers récurrents, lesquels accroissent la vulnérabilité des ménages pastoraux en affectant durablement la santé et la productivité des troupeaux, en raison d'une mauvaise nutrition animale prolongée.

La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse calculé pour l'année 2026 et montre une variabilité spatiale marquée à travers le pays. En effet, les zones pastorales et agropastorales de Tahoua (Tillia, Tchintabaraden, Abalak, Tassara, Bagaroua, Illéla) de Maradi (Bermo, Dakoro) de Zinder (Belbédji, Tanout, Gouré, Tesker) d'Agadez (Ingall, Tchirozerine, Aderbissinat) ainsi que toute la région de Diffa apparaissent particulièrement vulnérables et présentent des déficits cumulés de production de biomasse allant de modérés à très importants au cours des cinq dernières années. En revanche, seules les régions de Tillabéri et de Dosso présentent par endroits des indices de vulnérabilité normaux à modérément positifs.

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2026



Le tableau ci-dessous présente l'évolution des anomalies de production de biomasse de 2022 à 2026 pour l'ensemble des régions et départements du Niger. La dernière colonne indique l'indice de vulnérabilité (IV) de 2026, qui précise la répartition spatiale de la situation illustrée par la carte 4. Les régions et départements affichant un déficit de biomasse ou un IV négatif sont représentés en rouge, tandis que ceux présentant une moindre vulnérabilité sont indiqués en vert.

La lecture du tableau met en évidence une forte vulnérabilité en 2026 dans la majorité des

départements, particulièrement au sein des zones pastorales du Niger. Cette situation requiert une attention prioritaire dans l'ensemble de la région de Diffa ainsi que dans les zones pastorales et agropastorales déficitaires des régions d'Agadez, Tahoua, Zinder et Maradi.

Un suivi régulier des zones à bonne production est également recommandé, celles-ci étant susceptibles de connaître une forte concentration du cheptel, avec pour conséquence une dégradation rapide des ressources fourragères disponibles.

Région	Département	Superficie (km²)	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	Anomalie 2025	Anomalie ¹ 2026	VI 2026
Agadez	Aderbissinat	4535	+0.1σ (105%)	+0.2σ (120%)	+4.1σ (484%)	+1.4σ (233%)	-0.4σ (060%)	-0.34
	Arlit	5814	+0.6σ (159%)	+0.1σ (114%)	+3.2σ (426%)	+1.4σ (244%)	-0.1σ (093%)	-0.27
	Bilma	7031	+0.0σ (104%)	+0.9σ (246%)	+4.4σ (808%)	+0.6σ (196%)	+0.1σ (111%)	-0.31
	Iferouane	2750	+1.0σ (221%)	+0.4σ (149%)	+2.7σ (412%)	+2.0σ (333%)	+0.0σ (104%)	-0.27
	Ingall	3295	+0.5σ (155%)	-0.3σ (067%)	+4.0σ (514%)	+1.6σ (266%)	-0.3σ (064%)	-0.34
	Tchirozerine	2835	+0.8σ (174%)	-0.0σ (098%)	+3.2σ (415%)	+2.2σ (320%)	-0.0σ (098%)	-0.26
	Total	17380	+0.4σ (140%)	-0.0σ (100%)	+4.0σ (478%)	+1.7σ (262%)	-0.3σ (071%)	-0.32
Diffa	Bosso	4535	+2.1σ (142%)	-0.3σ (094%)	+2.6σ (153%)	+0.9σ (119%)	-1.3σ (073%)	-0.15
	Diffa	5814	+1.7σ (170%)	-0.3σ (087%)	+2.9σ (216%)	+1.7σ (168%)	-0.9σ (064%)	-0.22
	Goudoumaria	7031	+1.4σ (142%)	-0.3σ (090%)	+2.9σ (185%)	+1.9σ (128%)	-0.9σ (072%)	-0.15
	Mainé Soroa	2750	+1.7σ (161%)	-0.5σ (084%)	+3.2σ (213%)	+1.0σ (135%)	-0.8σ (072%)	-0.19
	N'Gourti	3295	+1.1σ (217%)	-0.5σ (050%)	+3.7σ (492%)	+2.0σ (306%)	-0.6σ (042%)	-0.34
	N'Guigmi	2835	+1.3σ (138%)	-0.9σ (075%)	+3.4σ (200%)	+1.4σ (141%)	-0.6σ (082%)	-0.15
	Total	16529	+1.6σ (154%)	-0.5σ (083%)	+3.3σ (209%)	+1.5σ (148%)	-0.9σ (071%)	-0.22
Dosso	Boboye	4535	+0.0σ (100%)	-1.5σ (078%)	+1.6σ (122%)	+1.0σ (114%)	+0.5σ (107%)	+0.02
	Dioundiou	5814	+1.3σ (113%)	-1.3σ (088%)	+1.6σ (115%)	+1.0σ (110%)	+0.2σ (102%)	-0.00
	Dogondoutchi	7031	-0.2σ (095%)	-1.6σ (066%)	+1.8σ (139%)	+1.8σ (139%)	+0.2σ (105%)	-0.00
	Dosso	2750	+0.8σ (109%)	-1.7σ (081%)	+1.9σ (121%)	+1.2σ (114%)	+0.4σ (104%)	+0.00
	Falmey	3295	+1.0σ (111%)	-1.2σ (087%)	+1.3σ (113%)	+0.4σ (104%)	+0.6σ (106%)	+0.01
	Gaya	2835	+1.7σ (115%)	-0.8σ (093%)	+1.0σ (109%)	+0.3σ (103%)	-0.2σ (099%)	-0.01
	Loga	7649	+0.0σ (101%)	-1.7σ (070%)	+2.5σ (145%)	+2.1σ (137%)	+0.6σ (110%)	+0.02
	Tibiri	10975	+0.8σ (113%)	-1.1σ (080%)	+2.3σ (139%)	+1.2σ (120%)	+0.4σ (108%)	-0.01
	Total	17904	+0.6σ (107%)	-1.7σ (081%)	+2.1σ (124%)	+1.4σ (117%)	+0.4σ (104%)	+0.00
Maradi	Aguié	4535	+1.1σ (127%)	+0.9σ (123%)	+3.0σ (173%)	+1.6σ (138%)	+0.6σ (115%)	-0.03
	Bermo	5814	+0.3σ (112%)	-0.5σ (081%)	+3.1σ (225%)	+1.6σ (162%)	-0.3σ (089%)	-0.12
	Dakoro	7031	+0.8σ (122%)	-0.7σ (081%)	+2.9σ (184%)	+1.6σ (146%)	-0.1σ (098%)	-0.06
	Gazaoua	2750	+1.4σ (129%)	+1.1σ (122%)	+3.1σ (163%)	+1.5σ (132%)	+0.4σ (109%)	-0.04
	Guidan Rounndji	3295	+1.1σ (129%)	+0.6σ (114%)	+2.9σ (174%)	+1.9σ (149%)	+0.6σ (116%)	-0.03
	Madarounfa	2835	+1.5σ (127%)	+0.9σ (116%)	+2.6σ (148%)	+1.9σ (134%)	+0.8σ (115%)	-0.01
	Mayahi	7649	+0.9σ (129%)	+0.4σ (113%)	+1.3σ (200%)	+1.6σ (151%)	+0.2σ (105%)	-0.06
	Tessaoua	10975	+1.1σ (133%)	+0.9σ (128%)	+3.0σ (190%)	+1.9σ (155%)	+0.2σ (106%)	-0.06
	Ville de Maradi	6929	+1.7σ (123%)	+0.6σ (108%)	+1.9σ (127%)	+1.4σ (120%)	+0.7σ (110%)	+0.01
Niamey	Total	25369	+1.0σ (126%)	+0.3σ (107%)	+3.2σ (181%)	+1.8σ (147%)	+0.3σ (107%)	-0.06
	Total	2988	-0.4σ (092%)	-0.7σ (086%)	+0.2σ (104%)	+0.6σ (111%)	+0.5σ (110%)	+0.09
Tahoua	Abalak	4535	+0.4σ (119%)	-0.3σ (084%)	+3.1σ (255%)	+1.8σ (188%)	-0.1σ (097%)	-0.14
	Bagaroua	5814	+0.4σ (117%)	-0.9σ (064%)	+2.0σ (180%)	+2.7σ (208%)	+0.2σ (108%)	-0.07
	Birni N'Konni	7031	+0.2σ (105%)	-1.5σ (066%)	+2.0σ (144%)	+1.3σ (127%)	+0.4σ (108%)	+0.01
	Bouza	2750	+0.6σ (116%)	-1.0σ (074%)	+3.3σ (186%)	+1.6σ (141%)	+0.1σ (103%)	-0.04
	Illéla	3295	+0.8σ (126%)	-0.7σ (077%)	+2.7σ (184%)	+1.6σ (151%)	+0.1σ (104%)	-0.05
	Keita	2835	+0.3σ (110%)	-0.1σ (097%)	+3.2σ (214%)	+2.1σ (176%)	+0.3σ (110%)	-0.05
	Madaoua	7649	+1.0σ (123%)	-0.5σ (089%)	+3.3σ (173%)	+1.9σ (141%)	+0.4σ (108%)	-0.03
	Malbaza	10975	+0.7σ (119%)	-0.7σ (081%)	+3.4σ (186%)	+1.4σ (137%)	+0.8σ (120%)	-0.00
	Tahoua	6929	+0.2σ (111%)	-0.3σ (087%)	+2.4σ (212%)	+2.9σ (236%)	+0.2σ (108%)	-0.09
	Tassara	11394	+0.8σ (169%)	-0.4σ (063%)	+3.2σ (388%)	+1.0σ (185%)	-0.7σ (040%)	-0.37
	Tchintabaraden	8427	+0.1σ (105%)	-0.0σ (099%)	+2.6σ (240%)	+2.2σ (215%)	-0.4σ (078%)	-0.21
	Tillia	5548	+0.2σ (110%)	-0.1σ (095%)	+3.1σ (292%)	+1.5σ (194%)	-0.3σ (083%)	-0.20
	Ville de Tahoua	2988	+0.4σ (116%)	-0.1σ (097%)	+2.7σ (215%)	+2.1σ (190%)	+0.2σ (107%)	-0.06
	Total	19740	+0.4σ (116%)	-0.4σ (084%)	+3.1σ (218%)	+2.0σ (174%)	-0.0σ (099%)	-0.16
Tillabéri	Abala	4535	-0.6σ (066%)	-0.5σ (068%)	+3.0σ (274%)	+2.2σ (226%)	+0.4σ (124%)	-0.06
	Ayerou	5814	+0.4σ (123%)	+0.6σ (128%)	+3.3σ (269%)	+2.2σ (214%)	+0.3σ (114%)	-0.10
	Balleyara	7031	-1.2σ (075%)	-1.2σ (074%)	+1.4σ (130%)	+1.4σ (130%)	+0.4σ (109%)	+0.05
	Banibangou	2750	+0.1σ (105%)	+1.1σ (172%)	+3.0σ (287%)	+2.0σ (229%)	+0.3σ (118%)	-0.12
	Bankilaré	3295	+0.1σ (104%)	-0.0σ (100%)	+2.8σ (187%)	+1.8σ (157%)	-0.1σ (098%)	-0.08
	Filingué	2835	-0.7σ (079%)	-1.7σ (048%)	+1.8σ (153%)	+2.1σ (164%)	+0.4σ (113%)	+0.03
	Gothèye	7649	+0.1σ (103%)	+0.2σ (104%)	+1.9σ (138%)	+1.4σ (129%)	+0.6σ (113%)	+0.01
	Kollo	10975	-0.5σ (091%)	-1.2σ (081%)	+1.0σ (116%)	+0.8σ (113%)	+0.5σ (108%)	+0.05
	Ouallam	6929	-0.1σ (098%)	+0.3σ (111%)	+2.4σ (187%)	+2.2σ (180%)	+0.7σ (124%)	-0.01
	Say	11394	+1.0σ (109%)	-0.7σ (093%)	+1.6σ (116%)	+0.9σ (108%)	+1.0σ (110%)	+0.02
	Téra	8427	+0.2σ (106%)	+0.2σ (104%)	+2.9σ (178%)	+2.1σ (155%)	+0.5σ (114%)	-0.05
	Tillabéri	5548	+0.2σ (106%)	+0.8σ (128%)	+2.8σ (198%)	+2.0σ (168%)	+0.8σ (126%)	-0.02
	Torodi	2988	+0.5σ (108%)	-0.5σ (093%)	+1.0σ (117%)	+0.9σ (115%)	+0.6σ (110%)	+0.03
	Total	22892	+0.0σ (101%)	-0.4σ (093%)	+2.6σ (146%)	+2.0σ (136%)	+0.7σ (113%)	-0.01
	Belbedji	4535	+0.5σ (126%)	-0.1σ (095%)	+3.4σ (283%)	+2.1σ (216%)	-0.4σ (080%)	-0.19
Zinder	Damagaram Takaya	5814	+1.2σ (145%)	+0.3σ (111%)	+2.9σ (203%)	+2.3σ (182%)	-0.2σ (094%)	-0.10
	Dungass	7031	+1.2σ (121%)	+0.9σ (115%)	+3.1σ (152%)	+1.2σ (120%)	+0.1σ (102%)	-0.05
	Gouré	2750	+1.4σ (139%)	+0.0σ (101%)	+3.0σ (186%)	+1.8σ (151%)	-0.4σ (087%)	-0.11
	Kantché	3295	+1.2σ (124%)	+0.8σ (117%)	+3.2σ (165%)	+1.1σ (123%)	+0.1σ (102%)	-0.05
	Magaria	2835	+1.5σ (125%)	+1.0σ (117%)	+3.1σ (154%)	+1.1σ (118%)	+0.1σ (102%)	-0.05
	Mirriah	7649	+1.5σ (142%)	+0.9σ (125%)	+3.0σ (186%)	+1.8σ (152%)	+0.2σ (105%)	-0.07
	Takeita	10975	+1.0σ (140%)	+0.4σ (117%)	+3.1σ (221%)	+2.2σ (184%)	+0.1σ (105%)	-0.07
	Tanout	6929	+0.6σ (138%)	-0.2σ (085%)	+3.4σ (315%)	+2.3σ (244%)	-0.3σ (083%)	-0.23
	Tesker	11394	+1.0σ (168%)	-0.5σ (065%)	+3.5σ (331%)	+1.9σ (222%)	-0.6σ (063%)	-0.28
	Ville de Zinder	8427	+1.8σ (165%)	+0.7σ (123%)	+2.9σ (203%)	+1.8σ (164%)	+0.2σ (109%)	-0.07
	Total	14491	+1.1σ (137%)	+0.1σ (104%)	+3.4σ (212%)	+2.0σ (166%)	-0.2σ (092%)	-0.18
Total	Total	1182311	+0.9σ (121%)	-0.2σ (094%)	+3.4σ (183%)	+2.0σ (149%)	-0.0σ (100%)	-0.14

¹ L'anomalie de l'année en cours est estimée avec les données disponibles jusqu'à septembre, et pourrait encore légèrement évoluer selon les conditions de fin de saison.

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2026

La campagne pastorale 2026 au Niger a été marquée par une pluviométrie irrégulière et mal répartie dans l'espace et le temps sur une grande partie du territoire. Cette situation, caractérisée par de longues séquences sèches, a entraîné d'importants déficits de production de biomasse dans plusieurs zones pastorales. Dans la région de Diffa, l'une des

principales zones d'élevage du pays, tout comme dans d'autres zones pastorales, la situation des pâturages est particulièrement préoccupante, se traduisant par des mouvements précoces de transhumance engagés par les éleveurs à la recherche de ressources pastorales.

PERSPECTIVES POUR 2027

Au regard du déficit de production de biomasse enregistré en 2026 dans une grande partie de la zone pastorale nigérienne, les perspectives pastorales pour 2027 indiquent une réduction des disponibilités fourragères, un démarrage précoce de la soudure pastorale et une intensification des mouvements de transhumance. Cette situation pourrait entraîner une dégradation progressive de l'état corporel du cheptel, une pression accrue sur les ressources pastorales et une augmentation des risques de conflits et de maladies animales, notamment dans les zones les plus déficitaires.

Toutefois, l'ampleur de ces impacts dépendra de l'évolution des ressources en eau, de la disponibilité des résidus de cultures et des mesures de soutien au secteur pastoral.

Par ailleurs, les zones accessibles excédentaires en biomasse présentent des perspectives pastorales favorables. Elles offrent des opportunités de constitution de réserves fourragères et de maintien de bonnes conditions d'alimentation du bétail, sous réserve d'une gestion durable des ressources disponibles.

RECOMMANDATIONS

- Anticiper les besoins en aliment pour bétail par la constitution et le prépositionnement d'aliments bétail dans les zones les plus affectées, afin de limiter la dégradation de l'état corporel du cheptel durant la soudure pastorale.
- Cibler les zones les plus déficitaires pour des interventions précoces de résilience, incluant l'appui aux moyens d'existence pastoraux, la protection du cheptel et le soutien aux ménages vulnérables avant la période de soudure.
- Prendre des mesures préventives pour protéger les ressources pastorales des zones de bonne production contre les feux de brousse à travers la réalisation de bandes pare-feu.
- Promouvoir une gestion concertée de la mobilité pastorale, notamment à travers la sécurisation des couloirs de transhumance et la prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.
- Renforcer le suivi pastoral et les systèmes d'alerte précoce afin de suivre l'évolution des ressources fourragères, des points d'eau et des mouvements de transhumance dans les zones déficitaires.
- Renforcer la coordination entre les services techniques, les collectivités et les partenaires humanitaires afin d'assurer une réponse précoce, concertée et adaptée aux risques liés au déficit fourrager.
- Sensibiliser les communautés pastorales sur les techniques de bonne gestion des pâturages et du bétail afin de minimiser les effets du choc.
- Renforcer les services vétérinaires et les campagnes de vaccination contre les principales maladies animales.

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Bureau Niger
Avenue de Djermakoye, B.P 11491 Niamey, Niger

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : sigsahel.info

Avec le soutien financier de :



**Financé par
l'Union européenne**

